

## Documents à fournir pour l'inscription :

- Fiche individuelle de renseignement dûment remplie
- Certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité fait par un médecin
- Ordonnance actualisée au poids de l'enfant permettant la prise d'un antipyrétique prescrit par un médecin
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- Photocopie de l'attestation de carte vitale sur laquelle est rattaché l'enfant
- N° immatriculation Caisse d'Allocations Familiales avec le nom de l'allocataire (ou MSA ou autre) : obligatoire
- Justificatif de domicile (ex : quittance EDF)
- Photocopie du ou des dernier(s) avis d'imposition(s)  
Toutes les pages de l'ou des avis pour les 2 parents
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie d'assurance responsabilité civile et individuelle  
Accident établi par l'assurance habitation
- En cas de séparation, présenter le document officiel précisant le droit de garde et l'élection du domicile de l'enfant.